RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DREUX

DÉCISION N°DEC2025-181

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ

Concession n° : 13618

Situation : Cimetière WILSON
Division : 18 / Carré : UCM / Allée : 4 - Empl. Tombe : 31

Le Maire de la Ville de Dreux, Conseiller régional,

VU l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales alinéa 8,

VU la délibération n°2022-215 du 13 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs au Maire,

VU l'arrêté n°ARR2022-543 du 31 octobre 2022 donnant délégation de fonction et de signature à Madame Mariam CISSÉ,

CONSIDÉRANT la demande présentée par [redacted] (Eure-et-Loir) et tendant à obtenir une concession dans le **Cimetière WILSON** à l'effet d'y fonder la sépulture individuelle de la personne désignée [redacted] oeur du concessionnaire.

DÉCIDE

ARTICLE 1 - Il est accordé dans le **Cimetière WILSON** à compter du **18 août 2025** au nom du demandeur susvisé et à l'effet d'y fonder la sépulture individuelle indiquée de **2 mètres superficiels. La date d'échéance est le 17 août 2075 pour une durée de cinquante ans.**

ARTICLE 2- La présente concession est accordée moyennant la somme totale de 1 000,00 Euros qui a été versée dans la caisse du Receveur Municipal suivant quittance n°2025/138 du 18 août 2025.

ARTICLE 3 - Monsieur le Directeur général des services de la Mairie de Dreux et Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Un exemplaire de la présente décision sera notifié à Monsieur le Comptable public assignataire de Dreux Agglomération et au Titulaire de la concession.

ARTICLE 5 - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet http://www.telerecours.fr.

Dreux, le 01 DEC. 2025

Pour Le Maire,
L'Adjointe au Maire,

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE
après dépôt à la sous-préfecture de Dreux le
Notification le

Accusé de réception en préfecture
028-212800016-20251201-DEC2025-181-AU
Date de télétransmission : 04/12/2025
Date de réception préfecture : 04/12/2025

MAIRIE DE DREUX (EURE ET LOIR)

Mariam CISSÉ